

# Rentrée scolaire : ce qui est prévu dans les écoles de l'Eure et Seine-Maritime

*Morgane Heuclin-Reffait*

2-3 minutes

---

**Plus question pour les parents et les profs d'entrer dans une école sans masque** : à partir de ce mardi, seuls les élèves de moins de 11 ans n'ont pas l'obligation de le porter. Il est même obligatoire aux abords immédiats des établissements en Seine-Maritime et dans l'Eure, sur décision préfectorale.

## Lavage des mains obligatoire

Le **lavage des mains des élèves au moins quatre fois par jour** (en arrivant sur place, avant et après le repas, puis en repartant) est désormais obligatoire. Dans les écoles de Rouen, des **distributeurs de savon supplémentaires** ont été mis en place dès juin pour faire face. Du gel hydroalcoolique est également à disposition à l'entrée pour les adultes.

Plus question non plus de s'essuyer les mains sur les rouleaux de tissu : certains établissements, comme ceux de Dieppe, les ont donc remplacés par des serviettes en papier jetables pour éviter toute transmission du virus.

## Nettoyage renforcé

Le nettoyage des salles de classe se fait une fois par jour minimum comme c'était déjà le cas avant le coronavirus. Dans les écoles du Havre, c'est désormais **deux fois quotidiennement pour les sanitaires**. Les "points de contact", c'est-à-dire tout ce qui est

touché par la majorité des élèves (bureaux, poignées de portes) sont désormais désinfecté avec des produits spécifiques. **"Les ATSEM qui accompagnent les élèves en classe vont dans les faits nettoyer après chaque activité"** expliquent les services de la ville de Bolbec.

**Dans l'ensemble des écoles qui ont deux services pour la cantine, comme à Dieppe ou au Havre, les tables sont désinfectées entre chaque.** *"On va essayer d'espacer les élèves à la cantine dans la mesure du possible"*, précise d'adjoite à l'éducation de Rouen, Florence Hérouin-Léautey.